

7 août 1974

AELE: Résultats de la réunion ministérielle des 8/9 mai 1974 à Genève

Département de l'économie publique. Proposition du 8 juillet 1974
(annexe)

Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

d é c i d e :

Il est pris acte du rapport du département de l'économie publique et les résultats de la réunion ministérielle du Conseil de l'AELE et du Conseil mixte Finlande/AELE des 8 et 9 mai 1974 à Genève sont approuvés.

Extrait du procès-verbal (sans annexes à la proposition):

-- EVD 5 pour exécution

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

Saurin

Berne, le

Distribué

A u C o n s e i l f é d é r a l

n'est pas destiné à la presse

EE. 765.1/765.4
 AELE: Résultats de la
 réunion ministérielle
 des 8/9 mai 1974 à
 Genève

Le Conseil de l'AELE et le Conseil mixte de l'Association AELE-Finlande ont siégé simultanément à Genève les 8 et 9 mai 1974, sous la présidence de M. le Conseiller fédéral E. Brugger, Président de la Confédération, Chef du Département de l'économie publique. Les débats de cette réunion ministérielle ont eu pour principal objet les relations économiques internationales, au niveau mondial d'une part et à celui du libre-échange en Europe, d'autre part.

1. Relations économiques extérieures

La situation actuelle a été généralement jugée préoccupante par les ministres présents. Les problèmes extérieurs les plus souvent évoqués ont été ceux qui sont posés par la forte augmentation des prix des matières premières et tout particulièrement du pétrole, ainsi que par les difficultés d'approvisionnement.

Ces hausses de prix alimentent les pressions inflationnistes et constituent une menace pour l'équilibre des balances de paiement et, par voie de conséquence, pour le régime des échanges et des paiements internationaux. La délégation suisse

./.

- 2 -

a notamment insisté sur la nécessité de coordonner les efforts sur le plan international, cela afin d'éviter que des mesures protectionnistes unilatérales ne se multiplient, entraînant de graves conséquences pour le commerce international.

Les ministres se sont accordés à reconnaître que dans la situation actuelle, les problèmes d'approvisionnement et de commerce international avaient passé au premier plan des préoccupations et nécessitaient l'application de mesures coordonnées sur le plan international. Ils sont convenus d'appuyer le projet de "déclaration des gouvernements des pays de l'OCDE", par laquelle ceux-ci s'engageraient, pour une période d'une année, à ne pas recourir à des mesures unilatérales restreignant les importations de biens et de services et stimulant artificiellement les exportations ou visant à imposer des restrictions à l'exportation. Les ministres ont souligné la volonté de leurs gouvernements de renforcer le système commercial multilatéral dans le cadre du GATT et de s'engager dans la phase active des nouvelles négociations.

Une remarquable concordance de vue s'est dégagée quant à l'analyse de la situation actuelle et des dangers qu'elle comporte, dont le plus grave reste l'inflation. Concernant le déficit des balances de paiement, les ministres ont estimé que, si l'on peut espérer trouver à ce problème une solution globale à long terme, il est cependant à craindre que ces déséquilibres n'amènent certains gouvernements à prendre des mesures protectionnistes unilatérales. Provoquant une réaction en chaîne, celles-ci seraient extrêmement néfastes pour le système libéral du commerce international. Les ministres se sont également accordés à reconnaître la nécessité de faire usage de toutes les possibilités qu'offre la coopé-

- 3 -

ration internationale, en particulier l'OCDE et son projet de déclaration. Il a été rappelé que les pays en voie de développement sont confrontés à des difficultés particulières et un effort rigoureux sera indispensable pour y parer.

2. Relations de libre-échange européen

Les ministres se sont généralement exprimés de façon positive sur le fonctionnement des accords entre les pays de l'AELE et les Communautés. Ils ont toutefois reconnu que les efforts peuvent être poursuivis afin d'améliorer le système des règles d'origine et afin de faire progresser les travaux relatifs à l'élimination des barrières non tarifaires. Ces buts devraient être atteints en collaboration avec les Communautés Européennes. De même, les solutions à divers problèmes, en particulier à ceux qui sont posés par la crise de l'énergie, nécessitent une intensification des consultations avec les CE, qui ne pourra être réalisée que par les pays de l'AELE individuellement. La coordination des positions à l'intérieur de l'Association revêt une grande importance, spécialement en matière de politique commerciale et dans des cas tels que les mesures italiennes.

En ce qui concerne les préoccupations nationales des pays de l'AELE, il est à noter que les ministres Asgeirsson (Islande) et Evenson (Norvège) ont formulé l'espoir, qu'une solution plus satisfaisante pourra, dans un proche avenir, être applicable aux exportations de poissons à destination des Communautés européennes. Le ministre Laine (Finlande) a souligné le rapide développement des relations commerciales de son pays, mentionnant d'une part l'entrée en vigueur au début de 1974 du traité de libre-échange avec la CEE et d'autre part, la signature d'accords avec la Bulgarie et la Hongrie, dans le cadre des négociations pour l'élimination

- 4 -

progressive des obstacles au commerce avec les pays de l'Est.

./.

La délégation suisse a relevé l'importance des accords avec les CE pour le commerce extérieur des pays de l'AELE. Elle a fait remarquer que ceux-ci sont fondés sur deux conditions implicites: l'équilibre des balances de paiement et un approvisionnement normal et régulier en matières premières. Or la situation économique internationale actuelle peut faire craindre que ces deux conditions ne seront plus entièrement remplies à l'avenir. Il est donc essentiel de renforcer la coopération au niveau européen, pour sauvegarder l'acquis du libre-échange d'une part, et préserver des conditions d'approvisionnement équitables et stables d'autre part. Elle a conclu en reconnaissant que cette coopération nécessitait un effort parallèle au sein de l'AELE et de la Communauté et qu'il serait illusoire d'espérer une discipline entre les deux groupes de pays plus grande que celle qui sera observée à l'intérieur de chacune des deux institutions.

A titre de conclusion, les ministres ont relevé l'importance de la coopération pour résoudre les problèmes économiques actuels et ont souligné la valeur du forum que l'Association offre aux pays de l'AELE pour des discussions constructives sur ces problèmes.

3. Portugal

Le chef de la délégation portugaise, M. l'Ambassadeur de Siqueira Freire, a brièvement exposé les événements qui avaient entraîné un changement de régime dans son pays. Il a indiqué en termes généraux les mesures que la Junte se proposait d'appliquer durant la période de transition,

- 5 -

visant notamment à assurer le respect des droits politiques et sociaux et les libertés démocratiques du peuple portugais. Il a déclaré en outre que la Junte avait reconnu que la solution aux problèmes posés par les territoires d'outre-mer devrait être politique plutôt que militaire.

Dans le domaine économique, une politique économique sociale sera mise en place par le nouveau gouvernement avec comme premier objectif la lutte contre l'inflation et l'augmentation du coût de la vie.

En politique étrangère, les nouveaux dirigeants viseront à diversifier les relations internationales du Portugal et à respecter toutes les obligations découlant des traités en vigueur.

L'Ambassadeur du Portugal a ensuite présenté les difficultés de la situation économique de son pays. Soulignant que celles-ci étaient antérieures à la prise du pouvoir par la Junte, il a affirmé que la mise en place d'un nouveau régime, tendant à une plus grande égalité économique et sociale, était de nature à entraîner pour une période limitée des difficultés additionnelles et surtout une augmentation du déficit de la balance de paiement. Il a énoncé les mesures qui seraient prises d'une part pour éviter des mouvements de capitaux anormaux et d'autre part pour soutenir l'économie portugaise au moyen de restrictions à l'importation de produits non essentiels et par le frein à l'exportation de biens essentiels pour le marché intérieur.

- 6 -

4. Prochaine réunion ministérielle

Sur invitation du gouvernement finlandais, la prochaine réunion ordinaire des conseils au niveau ministériel aura lieu les 31 octobre et 1^{er} novembre 1974 à Helsinki.

* * *

Nous vous

p r o p o s o n s

de prendre note du présent rapport et d'approuver les résultats de la réunion ministérielle du Conseil de l'AELE et du Conseil mixte Finlande/AELE des 8 et 9 mai 1974 à Genève.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

Sig. Brugger

Annexes:

- Communiqué de presse de la réunion ministérielle
- Déclaration suisse sur les questions économiques générales
- Déclaration suisse sur les relations de libre-échange européennes